

Deux conseillers municipaux de l'opposition démissionnent

Christine Leleu et Daniel Evrard ont été élus sur la liste l'Avenir de Luceau. Ils déplorent qu'avec le maire, « le dialogue est quasiment impossible ».

Ayant obtenue 40 % des voix aux élections communales, la liste l'Avenir de Luceau était représentée au conseil municipal par trois représentants : Claude Daguzan, Christine Leleu et Daniel Evrard.

Au fil des différentes réunions du conseil, de nombreuses divergences sont apparues avec le maire, Robert Renard, qui, après trois mandats, se retrouve confronté à une opposition pour la première fois. Après avoir longuement réfléchi, Christine Leleu et Daniel Evrard ont décidé de démissionner.

« Nous sommes pris pour des potiches, comme la plupart des conseillers, reproche Christine Leleu. Le maire ne prend pas en compte nos réflexions, nous sommes peu écoutés, le dialogue est quasiment impossible. »

La conseillère faisait partie de la commission bâtiment et restauration scolaire, communication, syndicat du Puits « Je n'ai été convoquée qu'une seule fois pour les bâtiments, et jamais pour le restaurant. Or, toute



Daniel Evrard et Christine Leleu.

commission doit se réunir une fois par an, rappelle Christine Leleu. À la suite des modifications décidées, lors d'un précédent conseil, au sujet des ralentisseurs situés près de

l'école, devant la réponse du maire « il faut attendre », j'ai quitté la salle et décidé de démissionner. Il y a là un manque de respect de la législation et des règles de sécurité rou-

tière. »

Daniel Evrard, lui, déplore que « les comptes rendus des conseils ne soient pas correctement rapportés ».

À plusieurs reprises, dit-il, « j'ai constaté le non-respect de la législation, des normes de sécurité. Nous avons adressé des lettres au préfet. En tant qu'opposition, nous ne sommes pas toujours mis au courant de certaines actions. »

À la suite de ses nombreuses interventions, « le maire m'a dit « Il faut rentrer dans le rang », c'est-à-dire être là, sans opposition, s'indigne Daniel Evrard. Ce n'est pas ma conception d'un travail en équipe. »

Le maire, Robert Renard, n'a pu être joint. À la suite d'un problème de santé, il est hospitalisé depuis début janvier.

Au cours du dernier conseil municipal, les membres du conseil ont tous voté contre la commune nouvelle dans le cadre du rassemblement à 12 villages.